

Calendrier prévisionnel des opérations électorales
pour le renouvellement d'un membre du conseil de l'école du professorat
et de l'éducation collège B uniquement

Code de l'éducation, notamment les articles L721-3, D719-1 à D 719-40, D721-1 à D721-8

Opérations électorales	Dates
Envoi de l'arrêté d'organisation du scrutin.	Lundi 30 mai
Transmission des listes électorales à la Présidence pour signature	Lundi 30 mai
Ouverture de la campagne électorale	Mercredi 1 juin 2016
Affichage des listes électorales (cf. article D 719.8)	Mercredi 8 juin
Date limite de dépôt des candidatures (cf. article D 719.24)	Vendredi 10 juin 16 heures
Contrôle de l'éligibilité des candidats	Du lundi 13 au mardi 14 juin
Affichage des candidatures	Mercredi 15 juin
Diffusion des bulletins vers les autres centres	Du lundi 20 au vendredi 24 juin
Scrutin et dépouillement. Désignation des scrutateurs (cf. article D 719.36)	Mardi 28 juin
Proclamation et affichage du résultat (cf. article D 719.37)	Vendredi 1 juillet